

## **MISE À JOUR - 19 janvier 2021**

### **LES DÉPLACEMENTS POUR TRAVAILLER SONT PERMIS DURANT LE COUVRE-FEU ENCORE UN CHANGEMENT - COUVRE-FEU**

La phrase porteuse de confusion qui disait que vous deviez fermer à 19h30 a été retirée du texte sur Québec.ca.

Il est donc permis de vous déplacer pour travailler durant le couvre-feu.

#### **RAPPEL DES DIRECTIVES - VOIR LA MISE À JOUR DU 9 JANVIER POUR LES DÉTAILS CONFUSION – COMPRÉHENSION – INDULGENCE**

Nous savons que comme nous, plusieurs d'entre vous ont constaté la confusion qui a régné concernant le droit ou non pour les thérapeutes et leurs clients de poursuivre les activités durant le couvre-feu.

Nous comprenons bien votre confusion. Nous vous invitons à comprendre la nôtre. Nous considérons que des explications sont de mises.

Plusieurs accusent les associations de ne pas savoir ce qu'elles font, d'écrire n'importe quoi et de semer la confusion. Plusieurs prétendent savoir ce qui est vrai ou faux. Certains nous relancent et remettent en question nos décisions, parce qu'ils ont lu ceci ou entendu cela. Possible.

MAIS voici une petite idée de ce qui se passe en coulisse :

Depuis le début de la pandémie, nous travaillons de concert avec plusieurs associations (toutes activités confondues) ainsi qu'avec Soins Personnels Québec. Chacun a des canaux et contacts officiels. Cependant, il faut savoir que ces contacts OFFICIELS se CONTREDISENT une fois sur deux, rectifient leurs textes (comme c'était le cas la semaine passée), sans compter les changements et les évolutions de situations à un rythme complètement fou à suivre.

Nous recevons régulièrement des directives ou confirmations DIFFÉRENTES, DIVERGENTES, provenant des sous-ministre adjoints, directeurs des communications, sous-ministres adjoints du ministère de la santé, de l'INSPQ, des sites officiels gouvernementaux, des médias et de tous les sites qui sont supposés être officiels (Québec.ca).

Depuis le début, les associations doivent faire face à ces incohérences. Il nous

appartient de trancher et de faire le choix le plus judicieux possible pour nos membres en gardant en tête que notre mission est de vous informer mais AUCI de vous protéger. Nous devons faire cet exercice toujours en sachant que certains groupes/blog/FB reprennent ces infos, les brassent, les colligent et cherchent des coupables à la confusion.

Que ce soient les associations, les thérapeutes, les clients, nous sommes tous victimes de cette situation et de surcroît ensevelis sous la FUMÉE GRISE qui recouvre les médecines complémentaires puisque souvent, on ne sait pas où l'on se situe. Mais toutes les sphères de nos vies sont affectées et cela fait en sorte que plus rien n'est parfait et que malheureusement la bienveillance a tendance à prendre le large. Ce n'est facile pour personne.

Si nous, les associations, qui dans la vie sommes des compétiteurs, pouvons travailler ensemble et de mettre de côté nos différences, tout le monde peu le faire. Même si rien n'est parfait, essayons donc de naviguer sur des eaux plus calmes.

RITMA autant que toutes les associations/entités qui ont la lourde responsabilité d'informer leurs membres, essaie au mieux sans compter son temps de vous informer en temps réel des situations.

Cependant à la lumière de ce que vous lisez plus haut, ce n'est pas toujours simple et nous comptons sur votre indulgence et compréhension.

#### **RAPPEL DES DIRECTIVES - VOIR LA MISE À JOUR DU 9 JANVIER POUR LES DÉTAILS**

Nous sommes heureux de savoir que tous vous pourrez poursuivre vos activités. Nous vous invitons à la prudence malgré tout et n'oubliez pas que les recommandations sanitaires en vigueur s'appliquent plus que jamais.

Également ne pas oublier que la vente de biens et de produits non essentiels n'est pas permise.